



Le Baromètre Entreprises de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du champ de l'OMPL¹. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



LÉGER REcul DU NOMBRE D'ENTREPRISES

En 2015, le champ de l'OMPL compte 110699 entreprises employeuses. Ce nombre est très légèrement en repli par rapport à l'année précédente.

Seul le secteur juridique voit le nombre de structures employeuses progresser. Néanmoins, c'est l'évolution constatée dans le secteur de la santé qui impacte le plus le champ de l'OMPL. En effet, plus de 78 % des entreprises employeuses font partie de ce secteur.

Secteurs du champ de l'OMPL en 2015

				Ompl
Cotisants à Actalians ²	9922	14393	86817	111132
Entreprises employeuses	9862	14049	86788	110699
Évolution 2014-2015	- 2,98 %	+ 5,91 %	- 0,87 %	- 0,25 %
Taux d'entrée	8,62 %	14,79 %	6,32 %	7,60 %
Taux de sortie	11,69 %	9,21 %	7,20 %	7,85 %
Taux de rotation	10,16 %	12,00 %	6,76 %	7,73 %

Données au 31/12/2015. Sources : Actalians 2015, 2016.



Le champ de l'OMPL compte 9862 entreprises du secteur cadre de vie-technique. Parmi elles, 8,62 % sont nouvelles et 11,69 % ne font plus partie des effectifs ce qui représente, au final, un taux de rotation de 10,16 %.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à Actalians en 2015 rapporté au nombre total d'entreprises.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à Actalians en 2015 rapporté au nombre total d'entreprises.

Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.



Secteur cadre de vie-technique



Secteur juridique



Secteur santé

¹ Entreprises libérales du champ de l'OMPL : secteur cadre de vie-technique (entreprises d'architecture, entreprises d'économistes de la construction, entreprises d'experts en automobile, cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers), secteur juridique (études d'administrateurs et mandataires judiciaires, cabinets d'avocats, études de commissaires priseurs et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, études d'huissiers de justice), secteur santé (cabinets dentaires, laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, cabinets médicaux, pharmacie d'officine, cliniques vétérinaires).

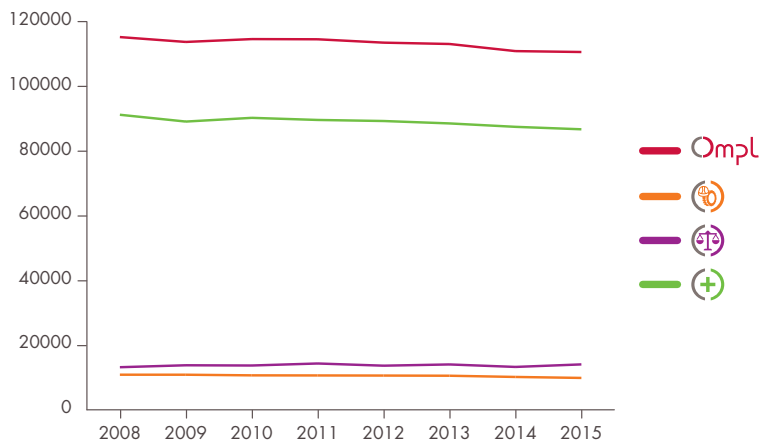
² Ensemble des structures du champ de l'OMPL, y compris les organismes de représentation et de formation



SUR LONGUE PÉRIODE : MOINS D'ENTREPRISES

Depuis 2008, le nombre d'entreprises employeuses du champ de l'OMPL a diminué de 4 622 unités. Les dynamiques sectorielles sont toutefois différentes. Alors que les secteurs cadre de vie-technique et santé comptent moins d'entreprises employeuses (- 999 et - 4 495 respectivement), 872 unités sont recensées dans le secteur juridique.

Évolution du nombre d'entreprises employeuses

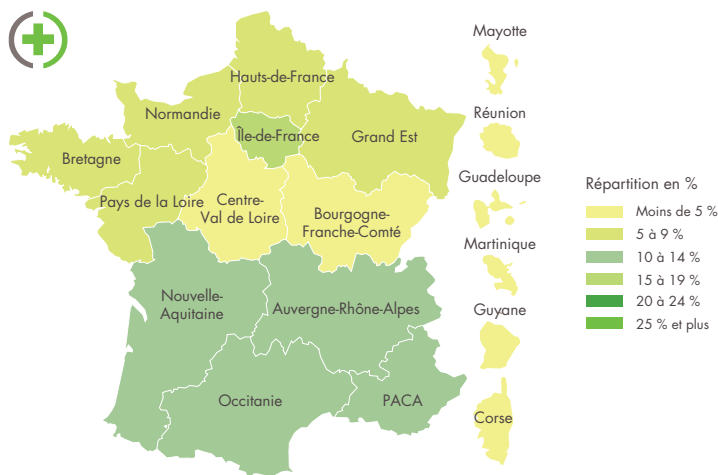


Données au 31/12. Sources : Actalians 2009-2016.

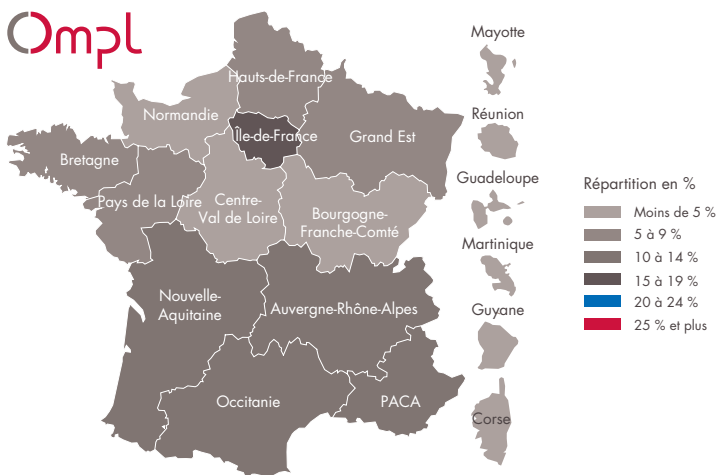
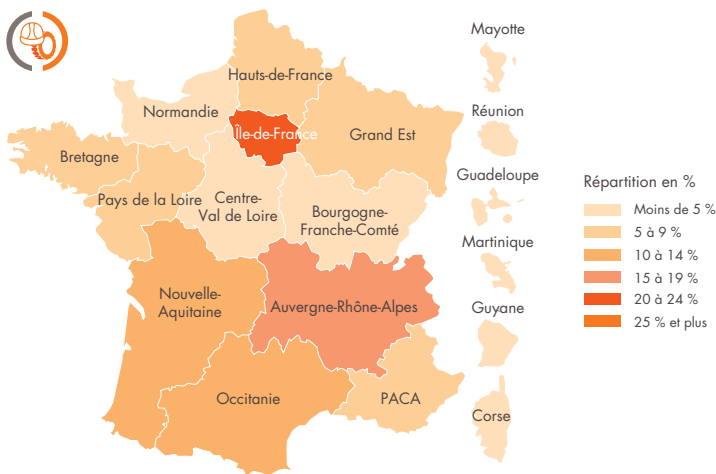
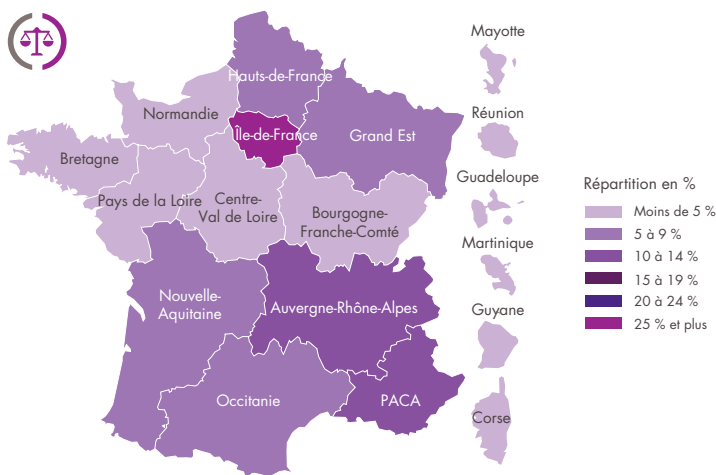


En 2008, le secteur cadre de vie-technique comptait 10 861 entreprises employeuses.

Répartition régionale des entreprises employeuses



Données au 31/12/2015 - Source : Actalians 2016.



Données au 31/12/2015 - Source : Actalians 2016.



TRÈS FORTE CONCENTRATION EN ÎLE-DE-FRANCE

Les entreprises du champ de l'OMPL se concentrent dans les régions les plus peuplées (Île-de-France et régions du Sud). Cette surreprésentation territoriale, observable pour chacun des secteurs, est directement liée à la spécificité des entreprises libérales. En effet, leur fonction première est d'offrir des services intellectuels, techniques ou de soins au public. Il est donc naturel qu'elles soient à proximité de la population.



L'Île-de-France concentre de 15 à 19 % des entreprises employeuses du champ de l'OMPL.